

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 novembre au 6 décembre

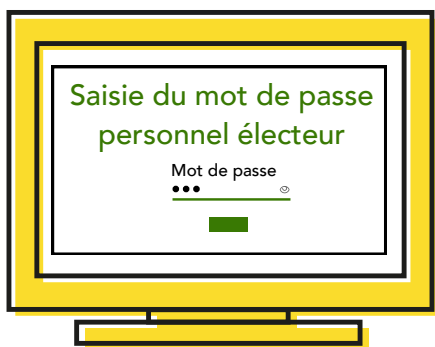
En **CT**, je vote :

En **CAP**, je vote :



DÈS LE 11 OCTOBRE, JE CRÉE MON MOT DE PASSE

- Je me connecte sur elections2018.education.gouv.fr et je saisis mon e-mail professionnel

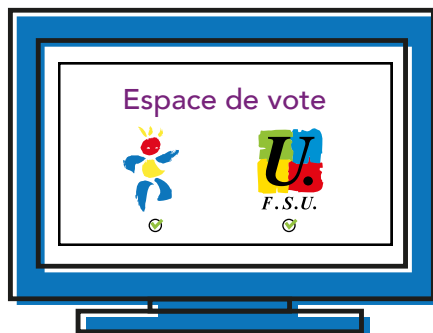


- Je me connecte ensuite sur mon e-mail professionnel, je clique sur le lien reçu par mail et **je crée un mot de passe personnel**. J'accède à ma messagerie professionnelle sur :

Ne pas confondre l-prof et messagerie professionnelle

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, JE VOTE

- Je me connecte à mon espace électeur elections2018.education.gouv.fr et je clique sur « voter ». Je saisis mon **identifiant de vote** (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et mon **mot de passe personnel**.

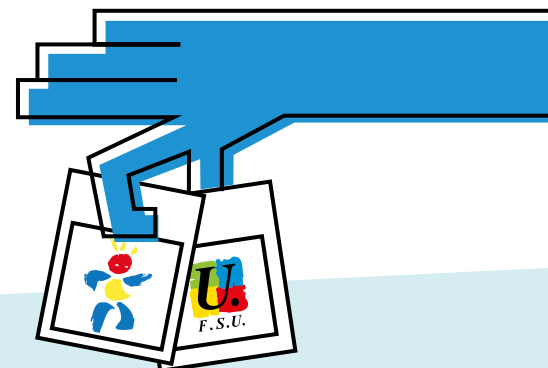


- Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants



LE COMPTE ÉLECTEUR PERMET

- De consulter les scrutins pour lesquels je serai appelé à voter
- De récupérer mon identifiant de vote, de créer ou recréer mon mot de passe
- D'accéder au bureau de vote en ligne



Du 29 novembre et jusqu'au 6 décembre :

VOTONS SNUIPP ET FSU,

un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant

snuipp.fr/landingpage

